



# **FICHE DE PRÉSENTATION DU BILAN 2017 DES INCIDENTS ET ACCIDENTS EN TUNNEL**

*en application de la circulaire  
2006-20 du 29 mars 2006*

*Novembre 2018*

# 1 INTRODUCTION

Le terme « retour d'expérience » désigne le recueil et l'analyse des informations sur l'origine et le déroulement des incidents ou accidents significatifs qui surviennent dans les tunnels routiers.

Les objectifs visés sont, d'une part d'améliorer la compréhension des événements par la mise en évidence des facteurs probables d'accidents, et d'autre part d'optimiser les interventions liées à la sécurité.

Les textes réglementaires en vigueur<sup>1</sup> imposent aux gestionnaires des tunnels non frontaliers du réseau routier national d'une longueur supérieure à 300 m un recueil systématique de tous les incidents significatifs recensés à partir de janvier 2001. En vertu de l'arrêté du 18 avril 2007, les incidents et accidents significatifs sont :

- tous les accidents corporels ;
- tous les incendies survenus à l'intérieur du tunnel ;
- les autres événements qui ont nécessité une fermeture non programmée du tunnel, à l'exception de ceux liés à la gestion du trafic à l'extérieur de l'ouvrage.

La mise en ligne d'une fiche de saisie sur le site Internet « <https://www.cetu.gouv.fr/incidents/> » a permis au CETU d'être destinataire de toutes les informations pour en assurer l'exploitation centralisée.

Le présent document a pour objet de présenter une synthèse de ce retour d'expérience dans les tunnels routiers du réseau national français pour l'année 2017 ; il fournit également quelques données récapitulatives pour ces 5 dernières années. Il prend en compte les 94 tunnels soumis au retour d'expérience réglementaire au 31 décembre 2017.

## 2 BILAN GÉNÉRAL

Les 94 tunnels soumis au retour d'expérience réglementaire au 31 décembre 2017 représentent environ 51 % de la longueur totale de tubes de tunnels en exploitation.

Le processus de remontée des incidents ou accidents significatifs a bénéficié en 2017 comme les années précédentes d'un important travail de sensibilisation mené depuis plusieurs années pour dynamiser la démarche, ainsi que d'une forte implication des exploitants, ce qui a permis de renforcer la fiabilité des données. Cet effort va bien évidemment dans le sens de la sécurité puisqu'il permet de consolider le retour d'expérience et les analyses qui en découlent. Il se traduit par un nombre enregistré d'incidents dans les tunnels le plus important depuis 2011.

Le bilan global des incidents s'établit ainsi, pour l'année 2017, à 841 incidents dans 74 tunnels sur les 94 concernés.

---

1 La circulaire interministérielle n° 2006-20 au travers de l'instruction technique de 2000

Ces 841 événements se répartissent tel qu'indiqué dans le tableau 1.

<i>Type d'incidents</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Saturation trafic en tunnel	273	32,5%
Présence anormale en tunnel	183	21,8%
Événement extérieur au tunnel	121	14,4%
Panne d'un véhicule (sans incendie)	107	12,7%
Accident corporel (sans incendie)	57	6,8%
Incident sur les installations du tunnel	34	4,0%
Accident matériel (sans incendie)	32	3,8%
Fumée importante	17	2,0%
Panne d'un véhicule (suivi d'un incendie)	13	1,5%
Accident matériel (suivi d'un incendie)	3	0,4%
Accident corporel (suivi d'un incendie)	1	0,1%
Fausse alerte	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>841</b>	<b>100%</b>

**Tableau 1: Répartition des différents types d'incident significatif**

La quasi-totalité des fermetures pour causes de « **saturation de trafic** » est concentrée dans deux ouvrages (80,9 % pour le premier et 18,7 % pour le second), soit 32,5 % de l'ensemble des incidents significatifs.

Une proportion très significative (65 % environ) des « **présences anormales en tunnel** » est concentrée dans deux ouvrages.

Une proportion significative (35,5 % environ) des **événements extérieurs au tunnel** est concentrée dans deux ouvrages. Pour rappel, ce type d'événement conduit à une fermeture destinée à prévenir les conséquences d'un événement extérieur au tunnel (par exemple : hors gabarit, contre sens).

Une proportion très significative des « **pannes d'un véhicule** » est concentrée dans deux ouvrages, à savoir 48 % des pannes en général et même 54 % des pannes sans incendie.

Les autres types d'événements n'appellent pas de commentaires spécifiques.

Les 3 types d'incidents « saturation trafic en tunnel », « incidents installations », « événements extérieurs » représentent chaque année entre 40 et 60% des événements. Ils ont ainsi une forte influence sur la proportion des autres incidents alors qu'ils sont souvent concentrés dans un petit nombre d'ouvrages. Le tableau 2 se concentre sur la répartition des seuls incendies, pannes (sans incendies) et accidents (sans incendies)<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Uniquement les pannes et accidents qui sont des incidents significatifs c'est à dire ayant entraîné la fermeture non programmée de l'ouvrage

<i>Type d'incidents</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Accidents corporels (sans incendies)	57	26,8%
Accidents matériels (sans incendies)	32	15,0%
Pannes (sans incendies)	107	50,2%
Incendies	17	8,0%
<b>Total</b>	213	100,00%

**Tableau 2: Répartition des incidents significatifs de type pannes (sans incendie), accidents (sans incendie), incendies**

Les 58 **accidents corporels** (dont un a dégénéré en incendie) ont fait un total de 1 mort, 5 blessés hospitalisés et 84 blessés non hospitalisés. Les causes présumées de ces accidents sont pour 31 événements relatives à des pertes de contrôle et pour 9 événements liées à une vitesse excessive. En ce qui concerne les autres événements, les causes ne sont pas connues.

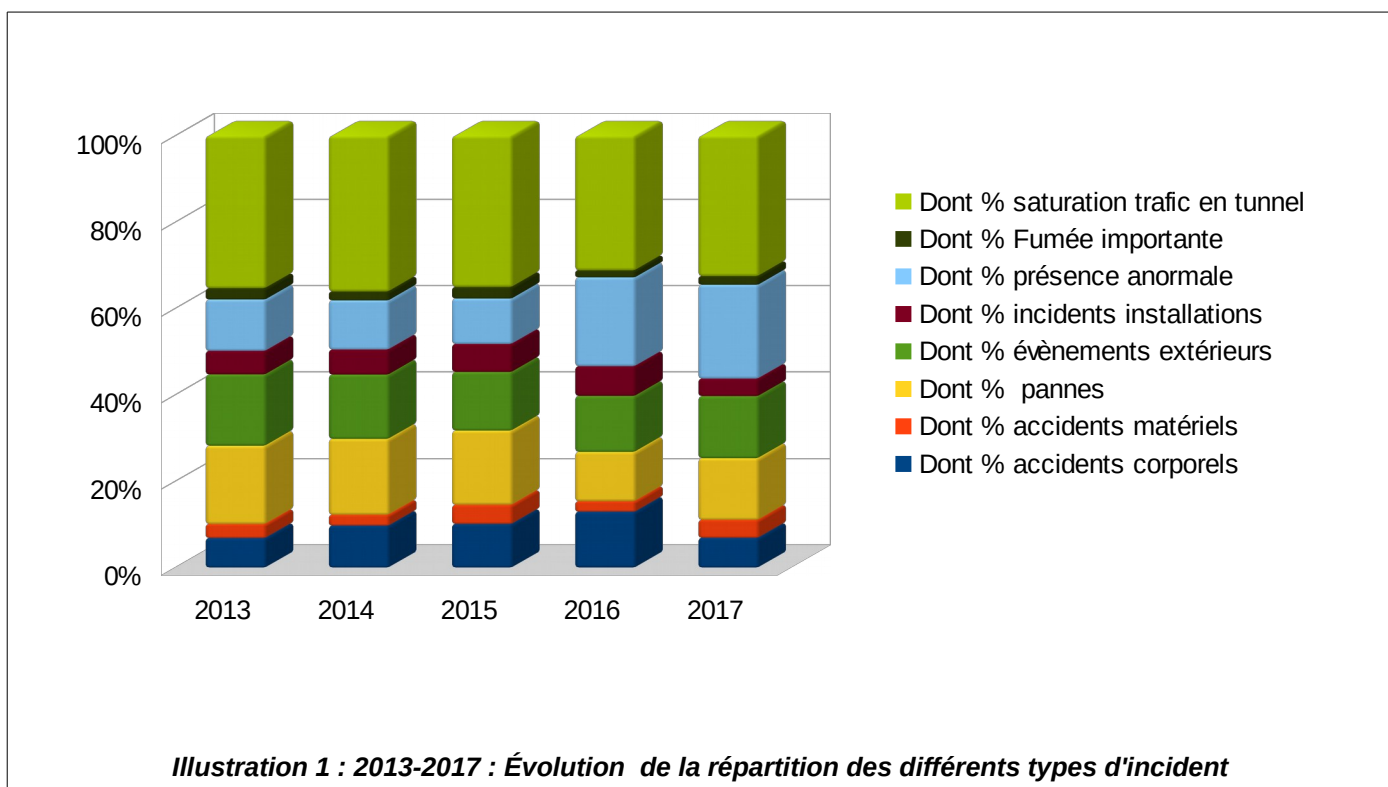
Sur les 17 **incendies** recensés, 13 sont consécutifs à une panne (dont 3 PL), 3 à un accident matériel et 1 à un accident corporel.

Les incidents en tunnel sont le plus souvent détectés grâce à la DAI (59,5 %). Leur durée moyenne est comprise entre 13 minutes et 2h28. Le délai moyen entre la première alarme et la mise en œuvre de la première mesure d'exploitation du trafic est compris entre 59 secondes et 2 minutes 49 secondes pour tous les incidents, à l'exception des accidents matériels suivis d'un incendie (délai moyen de 5 min 40 s) et des incidents sur les installations du tunnel (6 min 48 s).

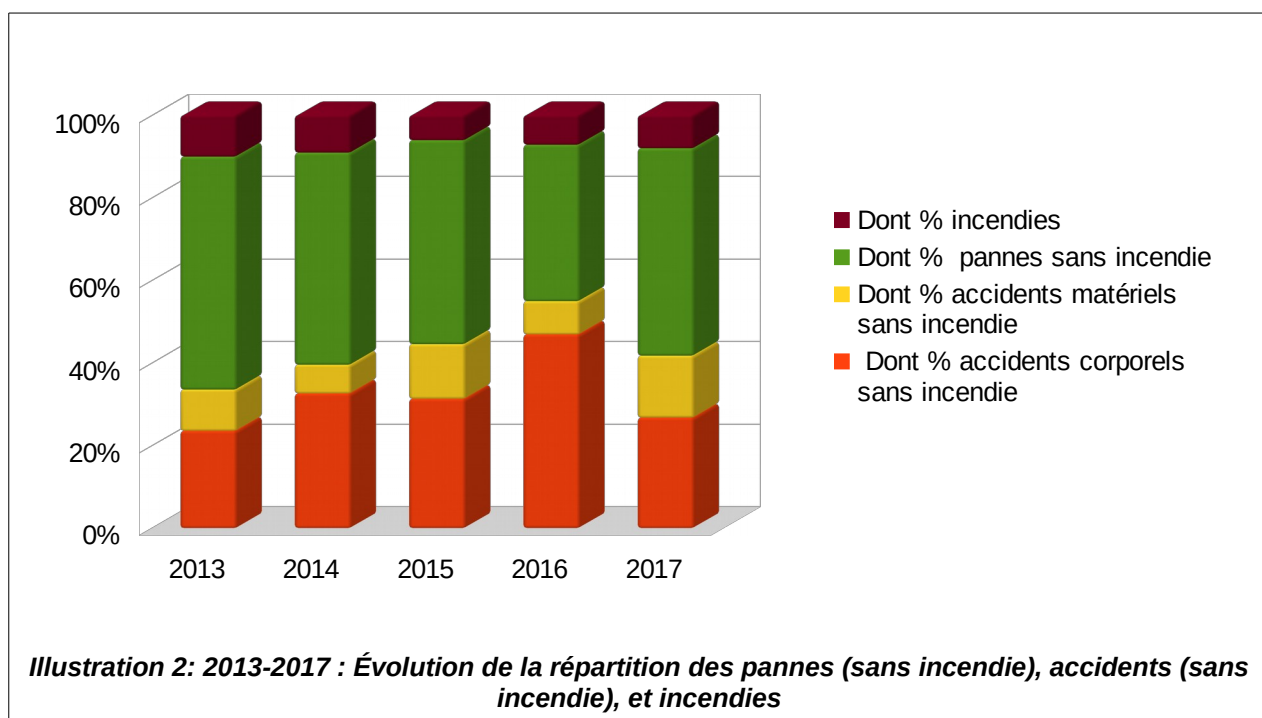
Il est important de mentionner que les événements recensés au titre du retour d'expérience réglementaire ne sont pas nécessairement ceux qui se produisent le plus souvent en tunnel puisque ne sont répertoriés dans la base de données que les incidents qui ont nécessité une fermeture complète d'au moins un sens de circulation (y compris le cas échéant la mise en place d'un alternat).

Par ailleurs, rappelons que les remontées d'informations ne sont pas exhaustives et restent étroitement tributaires de l'implication des exploitants dans ce processus de remontée, même si les efforts de ces dernières années portent leurs fruits. Pour certains tunnels, le faible nombre et la nature des événements significatifs recensés (ou l'absence de ces événements) en regard du niveau de trafic et d'accidentologie de l'axe laissent à penser que les efforts dans le dialogue avec les exploitants pour améliorer la qualité de la procédure doivent être poursuivis.

L'illustration 1 présente l'évolution de la répartition des différents types d'incidents recensés de 2013 à 2017 :



L'illustration 2 présente l'évolution pluriannuelle de la répartition des seuls pannes (sans incendie), accidents (sans incendie) et incendies entre 2013 et 2017. Cette répartition est globalement stable durant ces 5 années.





**Centre d'Études des Tunnels**

25, avenue François Mitterrand  
Case n°1  
69674 BRON – FRANCE  
Tél. 33 (0)4 72 14 34 00  
Fax. 33 (0)4 72 14 34 30  
[cetu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cetu@developpement-durable.gouv.fr)